

On se bouge !

Sous l'égide de la Région, les différentes agglomérations (Pays Voironnais, Grésivaudan, Metro), le SMTC et le Département ont élaboré une charte actant le redémarrage des discussions pour une agence unique de mobilité.

Les déplacements quotidiens sont un enjeu majeur pour tous les habitants de la région grenobloise. Faciliter les déplacements collectifs, horaires, cadences, billetterie, tarification unique ou zonée, nous devons avancer pour l'intérêt du plus grand nombre et au nom des enjeux environnementaux de notre cuvette ! Après 5 ans d'inactivité, les collectivités concernées sont enfin prêtes à reprendre les discussions.

Au delà des enjeux de fond qui font consensus, il y a des problèmes majeurs identifiés et à traiter : la dette du SMTC, les investissements des voies ferrées envisagées pour le RER grenoblois, le financement de cette agence unique... Qui va payer ? Combien ? Comment va se faire la gouvernance ? ...

Les élus majoritaires de Voreppe ont refusé de voter cette charte. Ils veulent que tous ces problèmes soient résolus avant d'envisager toute discussion alors que justement cette charte est faite pour mettre tout le monde autour de la table ! Cohérents avec nos positions affichées de tout temps, nous avons voté cette charte donnant enfin mandat à l'exécutif du Pays Voironnais pour avancer concrètement sur la politique des déplacements et faciliter le quotidien de milliers de travailleurs et habitants.

Suivant l'engagement du Pays Voironnais, il est hors de question de reprendre toute dette du SMTC ou perdre la main sur l'organisation de nos transports internes. Cette charte est un « mandat pour construire » avec les autres, pas un abandon quelconque de responsabilité ou prérogative.

Le temps non plus n'est pas anodin. Ce travail lancé depuis des années aurait dû avancer. Luc Rémond, Vice-Président à la mobilité, a toujours pretexté les désaccords de la Métropole grenobloise et du SMTC. Ne pas le faire aujourd'hui, c'est reporter ce travail à 2022-2023 à cause des diverses élections (municipales, régionales, départementales). L'urgence est là et nous devons être pragmatiques.

Étape par étape, résoudre rapidement les problèmes qui peuvent l'être et prendre le temps nécessaire pour les questions plus complexes. Dommage que certains rejettent la simple idée de se mettre au travail avec les autres.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

Patrimoine et action publique

Le désastreux incendie qui vient de ravager la cathédrale Notre-Dame de Paris nous a rappelé combien était fragile notre patrimoine.

En moins de quelques heures plus de 800 ans d'histoire ont été fortement affectés par les ravages du feu. Le travail acharné des pompiers a permis d'éviter la destruction totale de l'édifice. Au vu des images vues sur toutes les télévisions, réseaux sociaux l'émotion partagée, celle des catholiques qui étaient affligés par ce symbole fort, celle des Parisiens dont la cathédrale est au centre du cœur historique, non loin de l'Hôtel de Ville, celle de tous les Français au-delà de leurs différences par ce lieu de mémoire commun, celle du monde entier s'est très rapidement mue en un fort élan de générosité pour réparer les outrages, envisager une reconstruction.

Ce violent incendie nous interpelle quant à la préservation globale de notre patrimoine y compris dans nos villes et villages. Les mesures conservatoires qui sont indispensables pour maintenir en état nos églises, nos vieux bâtiments, nos fontaines, chemin de croix etc., sont souvent sans rapport avec les besoins. Non que les élus ne se préoccupent pas de ce patrimoine qui structure l'environnement culturel, historique de nos communes. Mais les contraintes budgétaires ont souvent pris le pas sur les chantiers nécessaires sur le patrimoine. Ainsi à Voreppe depuis de nombreuses années nous avons des interrogations sur le devenir notamment des églises romane et Saint-Didier.

En 1989 une première opération de sauvegarde a eu lieu sur notre édifice roman. Aujourd'hui une restauration du porche qui s'est effondré est nécessaire. Sur l'église Saint-Didier nous devons consolider le clocher et travailler les murs pour éviter des dégradations importantes sur les fresques murales du peintre Alexandre Debelle.

L'ensemble des mesures sont à ce jour estimées à environ 1 million d'euros. Nous avons budgété des tranches pour entreprendre les travaux. Quelques financements complémentaires seront certainement obtenus de l'État et nous allons solliciter des subventions auprès du Département qui dispose d'aides au patrimoine. Pour autant si nous souhaitons assurer une continuité des travaux il nous faudra trouver encore des soutiens.

Alors pourquoi ne pas envisager des appels au mécénat et au soutien populaire ? Car notre patrimoine ne saurait être que du ressort de l'action publique, il est un bien commun qui se partage et qui dépend de toute notre mobilisation collective.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale